

L'ÉCHO DES FALAISES

Avril / mai 2015

Journal de Leclercville

Volume 4, numéro 2





Le mot du maire

Chers citoyens et citoyennes,

Je profite de l'occasion pour souligner la riche tradition d'entraide et d'engagement des nombreux bénévoles de la municipalité de Leclercville. La municipalité ne serait pas ce qu'elle est sans le dévouement et l'implication de ses citoyens et citoyennes bénévoles. Ils consacrent de leur temps en utilisant leurs compétences et leur énergie lorsqu'ils croient à une cause et à l'importance de bâtir une communauté qui leur ressemble.

L'action bénévole est un puissant moteur d'innovation sociale et de changements sociaux indispensables pour le bien-être de nous tous.

La semaine de l'action bénévole 2015 a pour thème « Le bénévolat, un geste gratuit, un impact collectif ». Elle se déroulera du 12 au 18 avril 2015.

Pour l'année 2014, je ne peux passer sous silence un bénévole qui s'est démarqué par son implication, soit M. Gilbert Demers, président des fêtes du 150^e. L'événement a connu un grand succès et, de plus, cela a été très rassembleur. Gilbert a su s'entourer de bénévoles compétents et surtout, leur faire confiance. Merci à vous tous et toutes.

Merci Gilbert pour ta générosité sans limite et ta grande disponibilité!

Marcel Richard, maire

Veillez noter que
LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
le **18 mai 2015** en raison du congé férié de la Journée nationale des Patriotes

Femmes remarquables de Leclercville



En cette année de fête, le Centre-Femmes de Lotbinière a choisi de souligner publiquement l'apport de femmes dans chacune des municipalités de la MRC de Lotbinière et valoriser l'implication sociale et l'action bénévole.

Pour l'événement, la municipalité a voulu souligner par son implication Jocelyne Bernier, femme remarquable pour la municipalité, secrétaire des loisirs, trésorière des fêtes du 150^e, membre du comité du Cercle des fermières, « Femme motivée » dans le journal municipal. Faut-il être

motivé pour être passionné ou passionné pour être motivé? Pour Jocelyne, c'est cette dernière expression qui la décrit le plus. C'est une femme qui est fière de ce qu'elle fait pour la municipalité et capable de planifier son temps pour toutes les causes.

Annie Jacques, ton implication est très appréciée dans la municipalité. Ton dynamisme et ta grande générosité font de toi une femme remarquable. Tu es impliquée pour le journal « L'Écho des Falaises » comme rédactrice en chef. Merci pour ta patience dans l'attente de nos textes. Ta compétence et ton expérience que tu as partagées lors du 150^e ont collaboré au succès de l'événement. Femme intéressée pour les nouveaux projets de la municipalité et impliquée à fond.

Deux femmes remarquables

En mon nom, au nom des membres du conseil municipal, du personnel administratif et des citoyens et citoyennes nous vous disons :

MERCI!

Marcel Richard, maire

COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

La Municipalité de Leclercville offre à ses citoyens la possibilité de rencontrer un commissaire à l'assermentation en la personne de Mme Diane Laroche. Ce service est offert gratuitement à la mairie. Nous vous suggérons de vous assurer de la disponibilité de Mme Laroche en composant le 819 292-2331, avant de vous présenter à la mairie.

Mot de l'inspecteur

C'est sûr que vous l'aviez vu venir : le premier sujet dont je veux vous entretenir en ce début de printemps, concerne **les garages et abris d'hiver**. Eh oui, c'est maintenant le temps de ranger ces abris temporaires. Vous avez jusqu'au 15 avril pour les démonter, et n'oubliez pas d'enlever aussi les structures. Jusque là, je suis sûr que cela vous fait plaisir : en effet, qui n'est pas content de sortir de cet hiver si froid qui ne semblait pas vouloir partir?

Mais ça me permet d'introduire un second sujet : **les garages et abris en toile ou en plastique pour l'été**. Depuis quelques années, certaines grandes chaînes offrent des garages ou abris d'été (temporaires?). Attention, il ne s'agit pas ici de ces petits pavillons de jardins, dont les murs sont le plus souvent en moustiquaires et qui sont destinés à abriter le mobilier de jardin, mais bien de garages ou cabanons dit temporaires. À l'instar de plusieurs autres municipalités, **l'usage de ces garages ou cabanons en toile n'est pas permis à Leclercville**, tout comme il n'est pas permis d'utiliser les garages d'hiver à longueur d'année. Il est de notoriété publique que ces bâtiments « temporaires » demeurent généralement en place de façon permanente. Entre vous et moi, il faut bien admettre que si leur apparence n'est pas si pire lorsqu'ils sont tout neufs, ils ont rapidement l'air dégingué et deviennent comme une verrue dans notre paysage environnemental. De plus, pour être juste envers les propriétaires de garages



et cabanons permanents, les tolérer impliquerait d'imposer une taxation équivalente à leur propriétaire. Je n'ai même pas besoin de parler ici de ces genres de cabanons « home made » dont la structure est faite de vieilles pièces de bois raboutées, recouverte de toile de plastique multicolore. Évidemment, ils ont généralement « l'air du diable », même si personnellement je ne suis pas en mesure de confirmer cette ressemblance!

Tant qu'à y être, faudrait aussi parler de ces **bâtiments qui ne semblent plus en mesure de supporter le poids des années**. Dans le règlement, il est stipulé que les bâtiments doivent avoir la solidité suffisante pour supporter les charges de neige et les assauts du vent, et ne pas présenter les ouvertures permettant à la vermine de s'y abriter. C'est une question de sécurité de base et de salubrité. Il y a dans la municipalité quelques bâtiments qui présentent sans aucun doute des faiblesses de structure et qui ne semblent plus avoir la solidité requise. Sur les vieux bâtiments, on remarque souvent que la sole (la pièce de bois sur laquelle est érigée la structure des murs) repose directement sur la terre et pourrit à la longue, ce qui cause l'affaiblissement des murs. Si vous êtes propriétaire d'un de ces bâtiments, prévoyez d'y apporter les réparations requises pour en assurer la sécurité. Au cours du printemps, des représentants de la municipalité effectueront la visite de certains bâtiments dont la solidité semble compromise et le propriétaire sera avisé des correctifs à apporter.

Sur ce, joyeux printemps à tous et bon ménage sur votre terrain !

L'inspecteur

Des Nouvelles de MADA-Famille



Mais non, le projet n'est pas mort, même si ça fait déjà un bout que vous n'en avez pas eu de nouvelles. Dans les faits, le comité a travaillé bien fort depuis la réunion de consultation de la fin septembre dernier. Imaginez-vous regrouper dans une salle une cinquantaine de personnes très intéressées et leur donner l'occasion de s'exprimer sur les moyens qu'ils entrevoient pour améliorer la qualité de vie des aînés et des familles de la municipalité. Vous aurez alors une multitude d'idées qui fusent. C'est exactement ce qui est arrivé. Depuis, le comité a travaillé pour mettre en valeur chacune des idées exprimées et regrouper tout cela selon des thèmes « opérationnels ». Nous sommes rendus à présenter les projets aux différents groupes œuvrant dans la municipalité, afin de nous assurer que la problématique soulevée rejoint bien les besoins ressentis et que rien d'essentiel n'a été omis. Dans les faits, 35 projets ont été proposés. Ils ont été regroupés sous 11 axes, tel que demandé dans la démarche gouvernementale. Mais de toutes ces idées émanent deux grandes constances : le besoin de **concertation** entre les différents organismes et une nette préférence pour **consolider** les actions actuelles, au lieu de « réinventer la roue ».

Sans entrer dans les détails, soulignons quelques grandes préoccupations qui ressortent des consultations. Le **besoin d'information** est un incontournable pour que tous les citoyens puissent avoir accès aux différents services et activités. Les suggestions démontrent aussi une forte **préoccupation sociale**. Plusieurs suggestions concernent les personnes âgées ou en perte d'autonomie, mais un certain nombre visent aussi les citoyens des différentes classes d'âge. Plusieurs projets dénotent enfin une importante **préoccupation pour notre milieu physique**. On veut préserver et améliorer la beauté du village et des rangs. Mais on veut aussi profiter pleinement des sites naturels de la municipalité.

Bientôt, le projet de politique aînés-Familles 2015-2020 sera présenté au conseil municipal. Après son acceptation, ce projet deviendra la politique officielle de la municipalité. Il est à noter que l'adoption de la politique ne change en rien le rôle des différents organismes. Cela facilite l'identification des priorités, la planification des événements et la concertation entre les groupes. La reconnaissance d'un projet dans la politique peut parfois faciliter la recherche de fonds pour sa réalisation.

D'ici la fin de l'année, la politique sera éditée et diffusée auprès de tous les foyers. Le rôle du comité se limitera au suivi annuel des actions mises de l'avant.

Le comité MADA-Famille de Leclercville

NOUVELLES MUNICIPALES

FÉVRIER 2015

Le conseil nomme Daniel Lemay, conseiller municipal, à titre de président du comité consultatif d'urbanisme. Le conseil municipal renouvelle les mandats de Linda Labrecque, Richard Héroux et Édouard Paquette comme membres du comité consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans.

Le conseil municipal mandate Gilles Lamontagne pour effectuer les charges suivantes :

- Inspecteur en Environnement
- Inspecteur et gardien d'enclos public
- Inspecteur pour les chiens
- Inspecteur pour les mauvaises herbes de la Loi sur les abus préjudiciables à l'agriculture

MARS 2015

Adoption du Règlement #110-2014, visant à modifier le plan d'urbanisme en vigueur # 52-2007 afin de signifier la volonté de conservation du secteur de l'Église.

Adoption du Règlement #111-2014, visant à modifier le règlement de zonage en vigueur #52-2007 afin :

- D'intégrer, par concordance au schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Lotbinière, les nouvelles dispositions concernant la foresterie en forêt privée.
- De créer la zone RA-6 à même une partie de la zone RA-4.
- D'étendre les normes d'implantation et de hauteur des clôtures, murs et haies prévalant dans la zone RA-3 aux zones RA-6 et M-3.

Adoption du Règlement #112-2014, visant à modifier le règlement relatif aux permis et aux certificats en vigueur #56-2007 afin d'intégrer, par concordance, au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Lotbinière, les nouvelles dispositions concernant la foresterie en forêt privée.

La municipalité de Leclercville a déposé un projet dans le cadre du pacte rural 2014-2019 à la MRC de Lotbinière.

Avec la participation de l'OBV (Organisme de bassins versants de la zone du Chêne), la municipalité de Leclercville offrira aux citoyens certains essences d'arbres tel que :

Chêne rouge
Érable à sucre
Épinette blanche
Épinette de Norvège
Pin blanc

Le coût est de 1.50 \$ l'unité. La livraison est prévue vers le 22 et 23 mai prochain. Marie-Pierre se fera un plaisir de prendre vos commandes au : 819 292-2331.

Le grand défi Pierre Lavoie traversera la municipalité de Leclercville le 13 juin prochain en soirée. Le peloton sera sous escorte policière afin de permettre le passage aux arrêts, et ce, de façon continue et sécuritaire. Ce sont 1 000 cyclistes qui sillonneront le Québec, du Saguenay jusqu'à Montréal en s'arrêtant dans 13 municipalités.

Veillez noter qu'il y a un

CHANGEMENT DE NUMÉRO DE FAX

à la MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

819 599-0550

Message du Club FADOQ

Bonjour à tous! Si vous êtes âgés de 50 ans et plus, vous êtes éligibles pour devenir membre du Club FADOQ, Messenger de l'amitié de Leclercville. Être membre ne coûte que 20.00\$ par année et ça peut vous faire économiser beaucoup d'argent en plus de vous offrir des avantages importants. Ainsi :

- 1) Si vous êtes abonné à Vidéotron, vous pouvez obtenir avec votre carte FADOQ un rabais de 5.00 \$ par mois sur votre compte de téléphone durant 2 années.
- 2) Si vous êtes abonné au Soleil ou au Journal de Québec, vous pouvez obtenir des rabais allant de 70.00 \$ à 125.00 \$ sur un abonnement d'un an.
- 3) Plusieurs autres journaux et revues accordent des rabais à nos membres. Informez-vous auprès d'Émilie Lemay.
- 4) De nombreux rabais et avantages sont également offerts à nos membres par des hôtels, restaurants, courtiers d'assurances et commerces de la région.

Être membre de la FADOQ, ça coûte peu et ça peut rapporter beaucoup!
Pour info : Emilie B. Lemay, 819 292-2526

Club FADOQ - ACTIVITÉS À VENIR

21 avril 13h	Cartes, à la petite salle
26 avril 20h	Soirée de danse au Centre communautaire
28 avril 13h	Bingo et cartes, à la petite salle
5 mai 13h	Assemblée générale annuelle et Élections suivies de cartes à la petite salle
12-19 mai 13h	Cartes à la petite salle
22 mai 16h30	Fête des 4 x 20, messe suivie d'un souper et d'une soirée récréative
24 mai 20h	Soirée de danse au Centre communautaire
26 mai 13h	Bingo et cartes à la petite salle
1 ^{er} juin	Début des activités extérieures : pétanque et marelle à 18h30

Tous sont invités, membres et non membres. On vous attend!

N'oubliez pas le voyage-croisière du 23 juillet au Lac Memphrémagog. Pour ceux qui ont réservé. Départ à 8h00 en autobus de luxe de la salle municipale. Voyez notre message de la page 11 du numéro déc-janvier de L'Écho des falaises.

Émilie B. Lemay, présidente

Fête des semences



Vous êtes cordialement invités à participer à la 6^{ème} édition de la fête des semences Samedi le 2 mai 2015 à partir de 18h30 Dans le stationnement de l'église de Leclercville.

Apportez vos grains de semences, bulbes, boutures et plants pour faire des échanges.

Venez partager des trucs de jardinage avec des amateurs comme vous.



Venez prendre un jus ou un café en bonne compagnie.

Le tout sera suivi de la bénédiction des semences et de la messe de 19h30.

Bienvenue à tous.



Une initiative de votre équipe d'animation locale.



ÉQUIPEMENTS DU SYNDICAT D'OUTILLAGE AGRICOLE

Grange-étable chez Francis Laliberté 292-2454

26 sets d'échafauds (2 modèles différents) avec madriers + 4 roulettes

2 sets d'échafauds ½ longueur

17 traîneaux d'échafaudage pour toiture de bois

1 échelle d'aluminium de 40 pieds

1 treuil à chaîne 2 tonnes

1 harnais de sécurité

Chez Michel Gaudet 292-2948

5 leviers manuels (2 de 20 tonnes et 3 de 15 tonnes)

2 leviers à l'huile 20 tonnes

Chez Alexandre et Nicolas Lemay 292-3146 ou 292-2292

1 treuil à chaîne 3 tonnes

Chez Marc Auger 292-2735

1 malaxeur à ciment (avec moteur)

1 lève-vaches (port pour lever des vaches sans crochet)

1 vèleuse «modèle vétérinaire»

1 trousse de réparation de carrosserie (jack à body 10 tonnes)

Chez Francis Laliberté 292-2454

1 crochet pour lever les vaches avec treuil à chaîne 2 tonnes

1 vèleuse «modèle vétérinaire»

1 roulette à mesurer d'arpenteur

1 scie à béton de marque Makita

Chez Normand Guimond 292-3331

1 crochet pour lever les vaches

1 vèleuse

Chez Christian Hébert 292-2195

1 vèleuse

Chez Marcel Bernier 292-2924

1 vèleuse

1 échelle d'aluminium 40 pieds

Chez Ferme Joniel 292-3188

sonde de 72po pour échantillonner le grain

thermomètre pour grain ou compost

affûteuse à mèches

Chez Ferme Leclercvale 292-2570

1 vèleuse

Chez Robert Héroux 292-2791

1 vèleuse «modèle vétérinaire»

Chez Sylvain Lemay 292-2015

1 vèleuse

Syndicat d'outillage de Leclercville

Le syndicat d'outillage de Leclercville offre la possibilité de louer des équipements. Il en coûte 20 \$ la première année et 10 \$ les années suivantes pour devenir membre du syndicat. En étant membre, vous avez accès à tous les équipements mentionnés en annexe.

Le conseil d'administration se compose de M. Marc Auger président, M. Francis Laliberté, vice-président, M. Marcel Bernier et M. Daniel Béland, directeurs. Les directeurs vous invitent à **conserver cette liste en annexe pour consultation.**

P.S. Désormais, les échafauds seront entreposés dans l'ancienne laiterie (près de la grange), au lieu de la bâtisse actuelle qui sera détruite.

Jocelyne Bernier, secrétaire

Mise à jour le 18 mars 2015



Nouvelles de la Fabrique

Après la période hivernale, une saison très active s'amorce pour la fabrique.

BINGO-JAMBON : L'activité très appréciée du BINGO-JAMBON a eu lieu le samedi 21 mars, à la salle municipale. Plus d'une centaine de personnes de tous les âges ont profité de cette activité familiale. Tout en passant une agréable soirée, ils ont ainsi contribué au financement de la paroisse. Les plus chanceux sont retournés chez eux avec un magnifique jambon, parfois un gros (un double, lors des tours spéciaux) ou même avec deux jambons. La trentaine de jambons remis en prix avaient gracieusement été commandités par des commerces, des fermes et des individus de notre milieu. Un gros merci à tous ces commanditaires, aux participants, ainsi qu'à ceux qui ont mis sur pied cette activité. À reprendre l'an prochain! À ne pas manquer : bientôt la bénédiction des semences et l'échange de plants (en mai) : voir l'autre texte.



Des heureux gagnants de tout âge




Plus d'une centaine de personnes étaient présentes

CIMETIÈRE: En 2015, nous prévoyons compléter l'agrandissement du cimetière. De la terre provenant de l'excavation du réseau d'aqueduc avait été mise en place et sommairement étendue. Nous compléterons le nivellement du terrain et l'ensemencement de la pelouse dès ce printemps. Deux nouvelles portes-barrières ont été installées à la clôture du cimetière, du côté nord de l'église. Ces portes permettront un passage plus aisé des véhicules et des piétons. Une des portes donne accès au cimetière actuel et la seconde, à la nouvelle partie. Comme les lots du cimetière actuel ont presque tous été vendus, des lots seront bientôt disponibles dans la nouvelle partie. Il serait sage de réserver son lot le plus tôt possible...et de l'utiliser le plus tard possible.

C.V.A. : Comme par les années précédentes, la collecte de la CVA (la Contribution Volontaire Annuelle, qui remplace la plupart des quêtes) aura lieu au début du printemps. Cette formule est très appréciée de la plupart des paroissiens, car elle évite les sollicitations continues. Nos bénévoles (marguillers) devraient visiter les foyers dans la **première semaine de mai**. Saviez-vous que de passer par les maisons pour "quêter" est l'exercice le plus éprouvant pour les marguillers-bénévoles! C'est pourquoi, nous vous remercions à l'avance de votre bon accueil, ce qui facilite grandement notre tâche.

Combien vous coûte réellement un don de 100\$ à l'église? Saviez-vous que vos dons à la paroisse (CVA et autres) sont généralement déductibles d'impôts? En fait, l'économie d'impôt peut représenter plus de 25, 30 ou même 40% de vos dons. Selon le calculateur de crédit d'impôt pour les dons de bienfaisance (disponible sur le site internet de l'Agence de Revenu du Canada : www.cra-arc.gc.ca, signet organismes de bienfaisance et dons, voir le calculateur de crédit d'impôt pour dons de bienfaisance), un don de 100\$ vous donne droit à un crédit d'impôt de 35\$. Votre don ne vous coûte en fait que 65\$. Autrement dit, si vous désirez faire un don personnel de 100\$ à l'église, vous pouvez faire un chèque de 154\$, pour lequel vous recevrez un crédit d'impôt de 53.90\$ de la part des gouvernements! Pour un versement de 500\$, le crédit d'impôt serait de 229\$. Étonnant n'est-ce pas? Pourquoi ne pas faire profiter un petit peu la fabrique de cette "générosité" des gouvernements! Les reçus fournis par la fabrique vous permettront de tenir compte de vos dons de charité dans vos rapports d'impôts. Merci de votre grande générosité.

Les marguillers de la fabrique de Ste Emmélie.



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES


Être membre a ses avantages!
C'est simple! Il suffit d'être membre de Desjardins pour profiter de tous nos rabais et avantages.*

Quelques exemples :

- 20% de bonidollars additionnels pour la gestion responsable de votre carte VISA
- 25 % de réduction sur les honoraires d'une liquidation de succession
- 3 mois gratuits sur l'assurance vie-épargne greffée à votre compte
- Protection cancer incluse avec l'assurance vie de votre prêt hypothécaire
- Services d'assistance gratuits; voyage, vol d'identité et succession





Pour tous les avantages membres, visitez le desjardins.com/avantages

* Certaines conditions s'appliquent.





 **Desjardins**
Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne

819 298-2844 • 1 866 298-2844
desjardins.com/caissegrldc
facebook.com/caissegrldc

AVRIL 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1 	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15 Activité reconnaissance bénévolat à St-Flavien 	16	17 Soirée danse maison de la famille	18
19	20	21 Cartes Fadoq 13h	22	23 Conférence à la biblio de Lotbinière 19h30 	24	25
26 Soirée danse Fadoq à la salle 20h	27	28 Bingo et cartes 13h	29 Rencontre PDZA à St-Édouard à 13h 	30		

MAI 2015

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
3	4	5	6	7	8	9
		AGA Fadoq 13h				Fête des semences 18h30
10	11	12	13	14	15	16
		Cartes Fadoq 13h				
17	18	19	20	21	22	23
	Bureau municipal fermé	Cartes Fadoq 13h			Don d'arbres Fête des 4 x 20 à	Don d'arbres
24	25	26	27	28	29	30
Soirée danse Fadoq 20h		Bingo et cartes 13h			Gala JeunExcellence Lotbinière	Bazar des beaux jours à Lotbinière Descente de canards
31						



Maison de la Famille
de Lotbinière

Heures d'ouverture de la Maison :

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h

13 h à 16 h

Vendredi : 9 h à 12 h

**ACTIVITÉS
AVRIL 2015
Inscription: 418-881-3486**



17 avril Soirée de danse au profit de la Maison de la Famille
« Événement annuel bénéfice »

Vendredi 17 avril – 20 h à la salle des Lions de Laurier / St-Flavien



21 avril Mon enfant a des besoins particuliers
Conférencière : Hélène Filteau, t.s.

Mardi 17 h – 19 h

Vivre avec un enfant qui a un trouble de l'attention ou du langage, une déficience physique, etc. Comment y faire face? Quelles sont les ressources?

29 avril



Comment comprendre une situation familiale.

Formatrice : Gyslaine Beaumier, t.s.

Mercredi 13h – 15h

La famille est la première organisation sociale dans laquelle nous apprenons à vivre en collectivité. C'est pourquoi il peut être utile et intéressant de s'arrêter à « ce qui nous y apprenons ».

Activités et services gratuits

Information et inscription : 418-881-3486

81, rue Rousseau, St-Apollinaire, G0S 2E0

maisonfamillelotbiniere@globetrotter.net // www.maisonfamillelotbiniere.com



Desjardins
Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne

Coopérer pour créer l'avenir

Siège social


1780, av. des Hirondelles
Bécancour (Québec) G9H 4L7

819 298-2844 - 1 866 298-2844

Télécopieur : 819 298-3011

Courriel : caisse.t10021@desjardins.com

desjardins.com/caissegrdc

 facebook.com/caissegrdc

Centres de services

Deschailons-sur-Saint-Laurent

Fortierville

Leclercville

Manseau

Parisville

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Sainte-Françoise

Sainte-Sophie-de-Lévrard

Saint-Pierre les Becquets



GALA JeunExcellence Lotbinière

5^e édition

VENDREDI 29 MAI 2015
COMPLEXE DES SEIGNEURIES, SAINT-AGAPIT

L'OCCASION DE FAIRE CONNAÎTRE LES BONS
COUPS DES 16 À 35 ANS DE LOTBINIÈRE.

CATÉGORIES :

- Jeune artiste
- Jeune sportif
- Jeune entrepreneur
- Jeune travailleur plus
- Jeune impliqué
- Jeune persévérant

**INCRIS-TOI
3 500 \$
EN BOURSES**



**PRÉSIDENT D'HONNEUR
Sam Breton, humoriste**

Date limite pour dépôt
des candidatures:
24 avril 2015

UNE INITIATIVE DE



INFORMATION
cjelotbiniere.qc.ca / 418 888-8855

PARTENAIRES






Le programme d'information aux aînés sur le choix d'un milieu de vie (P.I.A.) offre aux personnes aînées, à leurs familles et aux proches aidants, l'ensemble des éléments permettant une prise de décision éclairée : rester dans le logement actuel ou envisager un autre milieu de vie. Grâce aux éléments qui leur auront été fournis (contacts, ressources et moyens disponibles...), les participants pourront planifier sereinement leur avenir dans le respect de leur décision.

Le Carrefour des personnes aînées de Lotbinière est heureux d'offrir gratuitement la session du printemps 2015 à la Maison de la Famille de Lotbinière de St-Apollinaire. Plusieurs thèmes seront abordés et divisés en 6 modules représentant 6 demi-journées :

- Les changements voulus ou subis et la nécessité de nous adapter;
- Les différents types de milieux de vie adaptés aux aînés et l'élaboration d'une planification budgétaire au service de nos choix;
- Rester chez soi grâce aux services offerts dans le cadre du soutien à domicile;
- L'univers des résidences privées pour aînés;
- Les aspects légaux.

LES PLACES SONT LIMITÉES ET L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE



Début de la session :
Mai 2015
Inscription et informa-
tion : 418 728-4825

Tranquillité d'esprit...

Les Loisirs de Leclercville

Ce sont 6 équipes qui ont participé au tournoi de hockey bottine du 31 janvier dernier. Le profit réalisé lors de cette activité est de 1 151.10 \$.

Le Comité des loisirs a été approché pour une participation au « rallye poker » organisé par la municipalité de St-Édouard. Le 21 février dernier, nous avons accueilli plus de 100 personnes au chalet des loisirs pour un dîner au hot dog. Cette activité a permis d'accumuler un montant de 230.58 \$.

C'est le 30 mai prochain qu'aura lieu notre descente de canards. Des billets seront en vente, au coût de 5 \$, vers la fin avril. Le concours d'hommes forts est de retour. La programmation vous sera acheminée par la poste en mai prochain.

Le comité des loisirs est toujours à la recherche d'un(e) secrétaire trésorière.

Jocelyne Bernier,
secrétaire trésorière



Venez participer à la 22^e Édition !

Activité de Reconnaissance du Bénévolat

MERCREDI 15 AVRIL 2015

De 18h30 à 21h30

À la Salle des Lions

**16, rue des Érables, Saint-Flavien
(aux limites de Laurier-Station)**

*Célébrez avec nous la
Semaine de l'action bénévole*

Animation, prix de présence et léger goûter offert

Aucune réservation. Places limitées. Premiers arrivés... Premiers assis



Terrain de Jeu - Deux postes ouverts Un coordonnateur + Un moniteur-animateur

Pour simplifier le texte le masculin est employé. Les postes s'adressent autant à la clientèle féminine que masculine.

Les loisirs de Lotbinière recherchent des gars et des filles dynamiques, autonomes et responsables, qui ont du cœur au ventre, capables de travailler avec d'autres, intéressés à faire vivre aux jeunes de 4 à 11 ans de notre municipalité un bel été.

Poste de Moniteur animateur

Exigences :

- Avoir 15 ans et plus
- Être résident de la municipalité de Lotbinière ou de Leclercville
- Retourner aux études en septembre 2015

Poste de Coordonnateur du terrain de Jeu

Exigences :

- Avoir 17 ans et plus
- Être résident de la municipalité de Lotbinière ou de Leclercville
- Présenter un programme journalier (5 jours) pour les 4 à 7 ans et un autre programme journalier pour les 8 à 11 ans, durant une période de 6 semaines
- Planifier les sorties éducatives à l'extérieur de la municipalité
- Travailler en étroite collaboration avec le moniteur-animateur

Les personnes choisies passeront un été inoubliable parce qu'elles recevront, en plus du salaire, l'amour des jeunes et la reconnaissance des parents.

Faire parvenir votre CV à: Loisirs de Lotbinière Inc.
17 cote Gédéon
Lotbinière QC
Information : 418-796-2879
Loisirs@municipalite-lotbiniere.com

Date limite : Jeudi 30 avril 2015



Les Fermières de Leclercville

Nous, les Fermières de Leclercville, sommes heureuses de vous annoncer que la demande de subvention pour réaménager notre nouveau local a été acceptée. Nous pourrions offrir à nos membres la possibilité de faire de la couture, de la broderie en plus du tissage au même endroit. Lors de notre réunion mensuelle de mai, les membres présentes pourront participer au jeu Quiz sur l'histoire des 100 ans des CFQ.

Vous pourrez tous admirer le tricot graffiti installé à notre nouveau local, et réalisé par le Cercle de Fermières pour souligner le 100^{ième} anniversaire de fondation des CFQ et ce, à compter de la fin avril.

2^{ième} capsule des 100 ans d'histoire... des CFQ

Le 25 février 1915, messieurs Alphonse Désilets et Georges Bouchard créent le premier Cercle de Fermières à Chicoutimi. Cette année-là, quatre autres cercles voient le jour : Roberval, Champlain, Saint-Agapit et Plessisville.

1919 : Premier congrès général et élection du premier conseil exécutif provincial. Mme Alphonse Désilets crée le premier journal des Fermières intitulé : « La bonne fermière » dont la devise était : pour la terre et le foyer.

1940 : Année où les Québécoises obtiennent le droit de vote.

1941: Fondation de la première Fédération : Ste-Anne-de-la-Pocatière. Aujourd'hui, on compte 25 Fédérations avec 648 Cercles.

1968 : Adoption de la charte qui confère l'autonomie aux Cercles, le 22 mai.

1974 : Le journal des Fermières changent de nom, car naît la revue « Fermières »

1978 : Publication du 1^{er} livre des CFQ : « les recettes de Fermières du Québec », vendu à plus de 100,000 exemplaires.

1988 : Les Cercles de Fermières du Québec se dotent d'un Siège social à Longueuil.

Jocelyne Bernier
Comité communication

Des activités à Lotbinière

UN POTAGER FORESTIER

Un concept novateur, expliqué en mots, images et exemples (les moissonneurs solidaires) par le collectif : Au coin de ma rue, une forêt nourricière. Jeudi le 23 avril 19h30 À la bibliothèque Au fil des pages, 30 rue Joly, Lotbinière.

LE BAZAR DES BEAUX JOURS : SAMEDI LE 30 MAI

Au profit de la bibliothèque scolaire municipale Au fil des pages de Lotbinière. De 9h à 14h. De tout à très bas prix. Centre Chartier, 7440 Marie-Victorin, Lotbinière



Sainte-Marie, le 18 mars 2015 - L'Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches vous convie au 5^e salon de la fibromyalgie qui se tiendra le samedi 2 mai 2015 à la salle Raymond-Blais de Lévis (6, rue Raymond-Blais de Lévis) sous la *présidence d'honneur de M. Serge Côté*, conseiller municipal de la Ville de Lévis et président de l'arrondissement de Desjardins.

Invités : **M. Stéphane Migneault**, psychologue « Améliorer ses habitudes de vie par l'automotivation » et **Mme Anne-Marie Pinard**, Anesthésiologiste au Centre d'expertise et de gestion de la douleur chronique de Québec et professeure adjointe à l'Université Laval « Douleur chronique... les mythes, la réalité et comment s'y adapter ? »

Des kiosques seront sur place tout au long de la journée. Le coût pour une conférence est de seulement 15 \$. Pour la journée entière, incluant buffet froid, le coût est de 30 \$ et les membres bénéficient d'un tarif spécial de 20 \$.

- 30 -

Source : Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches

Renseignements : Sans frais : 1-877-387-7379
www.afrc.ca

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA)



La MRC de Lotbinière réalise présentement son PDZA. Des consultations sont prévues les 27, 28 et 29 avril 2015 dans quatre municipalités de Lotbinière.

C'est l'occasion pour tous de venir partager aspirations et préoccupations face au devenir de l'agriculture sur notre territoire. Cet exercice vise à dégager les enjeux agricoles sur lesquels la MRC devra se pencher au cours des prochaines années. En espérant vous y voir en grand nombre !

Les consultations auront lieu aux endroits et heures suivants :

SAINT-APOLLINAIRE

27 avril 2015 à 19h

Salle du conseil : 94, rue Principale

SAINT-PATRICE-DE-BEAURIVAGE

28 avril 2015 à 13h

Salle municipale : 530, rue Principale

SAINT-JANVIER-DE-JOLY

28 avril 2015 à 19h

Sous-sol de l'Église : 699, rue Principale

SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE

29 avril 2015 à 13h

Salle du conseil : 2590, rue Principale

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec 

Canada 

RESSOURCES

VOS ESSENTIELS EN LOTBINIÈRE

PROMOTION DE LA VIE

Léo travaille fort à vouloir récupérer l'entreprise familiale qui est dans la famille depuis trois générations. La ferme dont il a hérité était pour lui son rêve d'enfant. Lorsqu'il a rencontré sa conjointe, sur les bancs d'école, il était loin de s'imaginer que fonder une famille en 2015 sur une ferme exigeait autant.

La conciliation travail-famille-amis-vie sociale et aléas de la vie est plutôt un tour de force qu'une partie de plaisir. Il voudrait être présent pour ses enfants et pour sa conjointe tout en étant l'homme fort et en contrôle dans toutes les situations possibles. Léo voit ses amis avoir une vie familiale, sociale et même avoir le temps d'entretenir des passions ou de pratiquer un sport. Pour sa part, réussir à sauver une récolte ou à éviter l'endettement supplémentaire en raison du marché est son pain quotidien.

Léo ignore ses symptômes de stress et croit fermement qu'il peut s'en sortir seul comme beaucoup de ses confrères agriculteurs. Toutefois, il réalise peu à peu en silence que s'il n'a plus la santé, il ne pourra plus être avec sa femme et ses enfants, ni sauver une récolte et profiter de ses efforts.

Sa femme inquiète pour lui de le voir sombrer et se taire, décide d'appeler son ami d'enfance pour organiser une partie de tennis; sport qui le passionne depuis toujours. De plus, elle tente de trouver une ressource qui pourrait l'aider à savoir quoi faire avec à son mari qui ne va pas bien.

Léo reconnaît qu'il se dirige vers une crise et qu'il a besoin de repos, besoin de soutien.

Cette situation vous interpelle ?
Les ressources suivantes peuvent vous aider.

- URGENCE-DÉTRESSE : 1 866 APPELLE (277-3553)
- Tel-Écoute du Littoral : 1 877 559-4095

- ABC Lotbinière 418 728-2226
- Aide Alimentaire Lotbinière 418 728-4201
- Association de la fibromyalgie Groupe d'entraide de Lotbinière 1 877 387-7379
- Association coopérative d'économie familiale rive-sud de Québec 1 877 835-6633
- Au Voilier de Lili - Association des personnes handicapées de Lotbinière 418 881-3884
- Carrefour des personnes âgées de Lotbinière 418 728-4825
- Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière 418 888-8855
- Centre assistance et d'accompagnement aux plaintes Chaudière-Appalaches 1 877 747-2227
- Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel À tire d'aile 1 866 835-8342
- Centre de santé et des services sociaux Alphonse-Desjardins 418 728-3435
Sans rendez-vous : 581 317-0275
- Centre-Femmes Lotbinière 418 728-4402
- Centre local de développement Lotbinière 418 728-2205
- Le Contrevent 1 888 835-1967
- Coopérative de solidarité de service à domicile de Lotbinière 418 728-4881
- Corporation de défense des droits sociaux Lotbinière 418 728-4054
- Ferme pédagogique Marichel 418 599-2949
- L'Interface : organisme de justice alternative 418 834-0155
- Jonction pour elle 418 833-8032
- Maison de la Famille de Lotbinière 418 881-3486
- Micro-crédit Lotbinière 418 415-0519
- L'Oasis de Lotbinière 418 728-2085
- Partage au masculin 1 866 466-6379
- Présence Lotbinière 418 728-2663
- Priorité Enfants Lotbinière 418 728-8013
- Regroupement des jeunes de Lotbinière 418 728-4665
- Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière 418 728-2663
- Ressourcerie Lotbinière 418 728-1900
- Service de transport adapté et collectif de Lotbinière 418 881-3884
- 211- Info Services Communautaires
- Société Alzheimer 1 888 387-1230
- Tel-Écoute du Littoral 1 877 559-4095
(Des services du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière)
- URGENCE-DÉTRESSE 1 866 APPELLE (277-3553)



RESSOURCES

VOS ESSENTIELS EN LOTBINIÈRE

LES FEMMES

Nouvellement séparée et arrivée dans la région depuis quelques mois, Madeleine se sent seule dans son rôle de mère. Sa situation financière et son emploi précaire la préoccupe mais n'ayant pas de réseau proche, elle ne peut partager sur sa réalité. Madeleine est dépassée surtout depuis que sa fille de 14 ans lui a confié que son petit copain était beaucoup trop entreprenant et adopte des comportements avec lesquels elle n'est pas en accord.

Comme beaucoup de femmes, Madeleine se sent coupable de ne pas être en mesure d'outiller davantage sa fille. Elle aimerait pouvoir discuter avec d'autres femmes de ce qui l'inquiète, de ce qu'elle vit et trouver de l'aide pour aider son adolescente.

Les femmes de Lotbinière ont deux endroits spécialement pour elles, qui leur permettent de partager leur réalité.

Cette situation vous interpelle ?
Les ressources suivantes peuvent vous aider.

- Centre-Femmes de Lotbinière : 418-728-4402
- CALACS - À tire d'aile : 1 866 835-8342

- ABC LOTBINIÈRE 418 728-2226
- Aide Alimentaire Lotbinière 418 728-4201
- Association de la fibromyalgie Groupe d'entraide de Lotbinière 1 877-387-7379
- Association coopérative d'économie familiale rive-sud de Québec 1 877-835-6633
- Au Voilier de Lili Association des personnes handicapées de Lotbinière 418 881-3884
- Carrefour des personnes âgées de Lotbinière 418 728-4825
- Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière 418 888-8855
- Centre assistance et d'accompagnement aux plaintes Chaudière-Appalaches 1 877 747-2227
- Centre de santé et des services sociaux Alphonse-Desjardins 418 728-3435
Sans rendez-vous : 581 317-0275
- Centre local d'emploi 1 800 663-2127
- Centre local de développement Lotbinière 418 728-2205
- Commission scolaire des Navigateurs 418 839-0500
- Le Contrevent 1 888 835-1967
- Coopérative de solidarité de service à domicile de Lotbinière 418 728-4881
- Corporation de défense des droits sociaux Lotbinière 418 728-4054
- Ferme pédagogique Marichel 418 599-2949
- L'Interface, organisme de justice alternative 418 834-0155
- Maison de la Famille de Lotbinière 418 881-3486
- Micro-crédit Lotbinière 418 415-0519
- L'Oasis de Lotbinière 418 728-2085
- Partage au masculin 1 866 466-6379
- Présence Lotbinière 418 728-2663
- Priorité Enfants Lotbinière 418 728-8013
- Regroupement des jeunes de Lotbinière 418 728-4665
- Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière 418 728-2663
- Ressourcerie Lotbinière 418 728-1900
- Service de transport adapté et collectif de Lotbinière 418 881-3884
- 211- Info Services Communautaires
- Société Alzheimer 1 888-387-1230
- Tel-Écoute du Littoral 1 877-559-4095
(des services du Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière)
- URGENCE-DÉTRESSE 1 866 APPELLE (277-3553)



Nouveau service de halte-répit

Vous prenez soin d'une personne en perte d'autonomie et vous ressentez le besoin d'avoir un moment de répit ? Le Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins (CSSSAD) offre un nouveau service de halte-répit le samedi à toute la population de son territoire, qui comprend la ville de Lévis et les MRC de Bellechasse, de Lotbinière, et de la Nouvelle-Beauce. Le service est offert au CLSC Lévis situé au 99, rue du Mont-Marie à Lévis, à l'arrière de l'Hôtel-Dieu de Lévis, **tous les samedis de 9 h à 15 h 30.**

Le service de halte-répit a été conçu pour permettre aux proches aidants de personnes en perte d'autonomie physique ou cognitive de profiter d'un temps de répit planifié et régulier. Ainsi, elles peuvent profiter de ce temps pour se reposer ou vaquer à d'autres occupations.

Le service de halte-répit peut accueillir jusqu'à 15 usagers dans ses locaux adaptés. Une équipe d'intervenants spécialisée veille au bien-être des usagers de la halte-répit par la participation à des activités de stimulation cognitive, physiques, sportives et occupationnelles dans un milieu encadrant et stimulant tout au long de la journée. De plus, les usagers bénéficient d'un dîner et de collations lors de leurs visites.

Comment procéder pour l'inscription ?

Pour bénéficier du service de halte-répit, les proches aidants doivent contacter, en premier lieu, le CLSC le plus proche de chez eux afin de confirmer l'admissibilité de la personne en perte d'autonomie physique ou cognitive. Également, l'intervenant au dossier de l'utilisateur peut être contacté pour obtenir plus d'information sur les modalités du service.

Un tarif fixe de 15 \$ par jour, par usager, incluant le repas, les collations et les activités est payable sur place. Le transport des usagers vers le CLSC Lévis et le retour à la maison sont assumés par les proches aidants.

Pour contacter votre CLSC :

CLSC Saint-Lazare – 418 418 883-2227 ou sans frais au 1 888 883-2227

CLSC Saint-Romuald – 418 380-8991

CLSC Lévis – 418 835-3400

CLSC Laurier-Station – 418 728-3435

CLSC Sainte-Marie – 418 387-8181 ou sans frais au 1 877 387-8182

Mesure d'économie concernant les médicaments NOUVELLES RÈGLES CONCERNANT LE RECOURS À LA MENTION *NE PAS SUBSTITUER*

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, a annoncé aujourd'hui de nouvelles règles quant au recours à la mention *ne pas substituer* (NPS) sur les ordonnances pour les assurés du régime public d'assurance médicaments. Elles ont pour but de réaliser d'importantes économies en privilégiant l'utilisation des médicaments génériques, qui sont moins coûteux pour les patients comme pour le gouvernement, et qui sont tout aussi sécuritaires et efficaces que les médicaments innovateurs (d'origine).

En 2013, le recours à la mention *ne pas substituer* a entraîné un coût supplémentaire de 80 M\$, financé en majeure partie par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Les nouvelles règles annoncées aujourd'hui généreront des économies estimées à environ 40 M\$, tout en assurant la même qualité de soins pour les patients.

« Les deux types de médicaments, innovateurs et génériques, sont soumis aux mêmes normes de qualité et doivent tous deux être homologués par Santé Canada. Le Québec a donc tout intérêt à profiter de cette offre de médicaments plus abordables. Cette mesure d'économie démontre sans contredit le souci de notre gouvernement de gérer les fonds publics de façon responsable et de favoriser la pérennité du régime public d'assurance médicaments tout en maintenant le même accès aux médicaments », a ajouté le ministre Barrette.

En vertu des nouvelles règles, lorsqu'il existe une version générique moins onéreuse, le remboursement d'un médicament innovateur ne pourra se faire en fonction de son prix de vente que si la mention *ne pas substituer* inscrite par le prescripteur est accompagnée d'un code justificatif qui correspond à des considérations thérapeutiques reconnues et spécifiques à la condition du patient. Il pourra s'agir, par exemple, d'une allergie ou d'une intolérance documentée à une composante du médicament autre que le médicament actif. Les codes justificatifs seront diffusés auprès des prescripteurs par la RAMQ.

En l'absence de considération thérapeutique reconnue, les patients qui le désirent pourront continuer de demander et d'obtenir le médicament innovateur malgré l'existence d'un médicament générique équivalent. Toutefois, ils devront alors s'acquitter de la différence de prix, puisque seul le coût correspondant à celui du médicament générique sera pris en compte dans le remboursement accordé au pharmacien par la RAMQ.

Pour des raisons d'organisation de services, les patients qui auront obtenu, avant le 1^{er} juin 2015, de la clozapine ou un immunosuppresseur avec une ordonnance comportant la mention *ne pas substituer* continueront à être couverts au-delà de cette date pour l'achat du médicament innovateur, et cela, sans qu'il soit requis du prescripteur d'inscrire un code justificatif.

Notons que ces nouvelles règles s'appliquent à ce qui s'applique dans la majorité des autres provinces canadiennes.

Dates importantes à retenir

Ces nouvelles règles entreront en vigueur pour les nouvelles ordonnances le **24 avril 2015**.

Le remboursement d'un renouvellement d'ordonnances comportant déjà la mention *ne pas substituer* sera permis, quant à lui, jusqu'au **1^{er} juin 2015**, et ce, sans justification supplémentaire de la part du médecin. Ce délai a pour but de permettre aux personnes possédant de telles ordonnances de planifier, si nécessaire, une rencontre avec leur médecin en vue d'obtenir une nouvelle ordonnance comportant le code justificatif requis. Après cette date, si un patient présente une ordonnance comportant la mention *ne pas substituer* sans code justificatif approprié, le remboursement accordé par la RAMQ au pharmacien se fera sur la base du prix du médicament générique et non du médicament innovateur.

Soulignons que la RAMQ transmettra prochainement aux professionnels de la santé concernés les renseignements ayant trait aux modalités d'application des nouvelles règles.



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Téléphone : (819) 292-2331
Télécopieur : (819) 599-0550

mun.leclercville@videotron.ca
www.munleclercville.qc.ca



Membres du conseil municipal :

Marcel Richard (maire)
Benoit Lemay (conseiller siège 1)
André Leduc (conseiller siège 2)
Sylvie Lemay (conseillère siège 3)
Bruno Desrochers (conseiller siège 4)
Daniel Lemay (conseiller siège 5)
Denis Auger (conseiller siège 6)

Directrice générale : Diane Laroche
Secrétaire adm. : Marie-Pierre Deschênes

Dir. travaux publics : Édouard Paquette
Téléphone : (819) 292-3229
Cell. (418) 971-0055

Permis : Gilles Lamontagne (819) 292-2331

Salle municipale et location :
Yvan Leroux (819) 599-0500

Location du chalet des loisirs :
Sylvie Levasseur (819) 292-3251

Curé : André Thivierge (418) 796-2044

Table des matières

Mot du maire	2
Femmes remarquables	3
Mot de l'inspecteur	4
MADA	5
Nouvelles municipales	6
Fadoq	7
Fête des semences	8
Syndicat d'outillage	9
Fabrique	10
Desjardins	11
Calendrier	12
Calendrier	13
Maison de la famille	14
CPAL	15
Reconnaissance bénévolat	16
Offre d'emploi terrain de jeu	17
Fermières	18
Fibromyalgie	19
PDZA	20
Ressources Lotbinière	21
Service halte-répit	22
Médicaments	23
Contacts	24

Ouverture bureau municipal :	Lundi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
	Mardi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00
	Jeudi	8h00 à 12h00	13h00 à 16h00



PROCHAINE PARUTION : 15 juin 2015

Veillez nous faire parvenir vos articles avant le 1er juin 2015

Courriel : lechodesfalaises@hotmail.com ou (819) 292-2331

Le comité du journal : Jocelyne Bernier, Benoît Lemay et Annie Jacques